



**Conseil Municipal du 06 Août 2015  
20h30 salle du Conseil Mairie**

**Ordre du jour**

- ⊙ Approbation du dernier compte rendu
- ⊙ Plan de financement de l'accessibilité de la mairie
- ⊙ Questions diverses

**Présents:**

Benoit DESENLIS Maire – Patrice DELLA VEDOVE 1<sup>er</sup> Adjoint - Franck PILATI 2<sup>ème</sup> Adjoint - Patrice CAZES 3<sup>ème</sup> Adjoint  
Jean BIANCHINI - Arnaud LAILLE - Jean Luc DELLA VEDOVE - - Chantal GOULU MARTINAT

**Excusés :**

Monique DUMONT – Sandra PERES – Virginie GOUTX

**Secrétaire de séance:** Franck PILATI

Le quorum étant atteint, 8 conseillers sur 11, le conseil municipal peut se réunir et délibérer.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le dernier compte rendu du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité

- **PLAN DE FINANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE**

Le Maire expose à l'assemblée les faits :

**Etat de l'accessibilité des bâtiments publics au 06 AOUT 2015:**

- **La salle des fêtes** → Elle est accessible depuis les derniers travaux de mise aux normes.
  - Le Maire fera une attestation sur l'honneur de cette conformité avant le 27 septembre 2015.
- **Eglise du village** → Accessible
- **Mairie** → La pente d'accès à celle ci n'est pas conforme. Une mise aux normes est donc indispensable.

**Déroulement du projet :**

- Aout 2015 constitution du dossier ADAP
- Aout 2015 envoi des dossiers de demande de subvention
- Septembre 2015 (avant le 27)
  - Dépôt de l'attestation de conformité de la salle des fêtes et de l'église auprès de la Préfecture du GERS
  - Dépôt du dossier de mise aux normes de l'accessibilité de la Mairie auprès de la Préfecture.

**Présentation du projet:**

Afin de rendre l'accès à la mairie aux normes pour les personnes à mobilité réduite, nous devons relever le seuil devant l'entrée et réaliser un « chemin » matérialisé au sol jusqu'au parking sur lequel sera positionné la place réservée aux personnes à mobilité réduite.



Le coût du projet étant évalué à 15 000 Euros, le Maire va constituer les dossiers de demandes de subventions du projet proposé à :

- **La Préfecture du GERS pour la DETR 2015 ou 2016 → possibilité d'obtenir 40 %**
- **Le Conseil général du Gers**
- **Le Conseil Régional**
- **Le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Gers**
- **La réserve parlementaire**

**Le plan de financement de l'accessibilité de la Mairie a été approuvé à l'unanimité et délègue le maire pour la réalisation de celui-ci.**

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

➤ **DETR 2015 – Signalisation :**

Le Maire informe l'assemblée que les 250 euros de DETR (subvention) ont été versés par l'état au mois d'AOUT 2015 suite à l'installation des panneaux de signalisation sur le chemin de crête entre Roquebrune et Tudelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30

Le Maire,

Benoit DESENLIS